PRÉFET DU GARD
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Occitanie

25 Juin 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un cas de chikungunya autochtone signalé dans le Gard

Un cas autochtone de chikungunya, a été signalé dans le Gard. La zone potentielle de contamination identifiée est la commune de Bernis. L'état de santé de la personne malade n'inspire pas d'inquiétude. Il s'agit du second cas autochtone de chikungunya signalé dans notre région cette saison. Pour éviter la propagation du virus localement, des actions préventives sont déployées sur les lieux potentiels de transmission.

Le chikungunya est une maladie virale transmise à l'humain par la piqûre d'un moustique tigre (Aedes albopictus) infecté. Elle se manifeste le plus souvent par une fièvre d'apparition brutale, souvent accompagnée de douleurs articulaires intenses, et d'éruption cutanée.

On parle de cas autochtone lorsqu'une personne contracte la maladie sans avoir séjourné dans une zone où circule activement le virus dans les deux semaines précédant les symptômes.

Depuis le 1er mai en Occitanie, **70 cas importés de chikungunya et 48 cas de dengue** ont été signalés à l'ARS.

Une réponse rapide pour limiter le risque de diffusion locale

Afin d'éviter une propagation du virus au niveau local, des mesures préventives immédiates ont été déployées autour des zones potentielles de transmission sur la commune de Bernis et autour du Centre Hospitalier Universitaire de Nîmes.

Les investigations se poursuivent actuellement pour identifier d'éventuels nouveaux cas et le cas importé à l'origine de la chaîne de transmission. D'autres lieux de transmission potentiels pourraient faire l'objet d'actions de prévention en fonction de l'évolution de l'enquête en cours. Ces actions sont coordonnées par les services de l'État, l'ARS Occitanie, Santé publique France et l'opérateur de démoustication, en lien avec les professionnels de santé du territoire.

Elles comprennent notamment :

- **Des enquêtes entomologiques** pour identifier la présence de moustiques tigre autour des lieux de passage de la personne malade.
- **Des opérations de démoustication ciblées**, visant à éliminer les gîtes larvaires et les moustiques adultes dans les secteurs concernés. Les riverains sont informés en amont de ces interventions.

Les personnes ayant fréquenté la commune de Bernis **et ayant présenté des signes évocateurs du chikungunya** depuis début mai, sont invitées à consulter leur médecin traitant.
Il est également conseillé de se protéger des piqûres de moustiques en utilisant un répulsif cutané et des moustiquaires pour les bébés et les personnes alitées.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier)
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr

- **Une sensibilisation renforcée de la population** autour des zones concernées, menée conjointement par Santé publique France et l'ARS,
- **Une sensibilisation des professionnels de santé locaux** pour renforcer le signalement de tout nouveau cas suspect.

« Les équipes de l'Agence Régionale de Santé remercient les habitants de faciliter les actions de l'opérateur de démoustication et les actions de sensibilisation, tous nos agents disposent d'une carte professionnelle qui peut leur être demandée »

La lutte contre le moustique tigre - vecteur potentiel de maladies, s'appuie sur la mobilisation de chacun et l'adoption des bons réflexes pour éliminer les larves de moustiques :

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner**
- **Changer l'eau des plantes et des fleurs** au moins une fois par semaine ou, si possible, supprimer ou remplir de sable les soucoupes des pots de fleurs
- **Vérifier le bon écoulement des eaux et nettoyer régulièrement** : gouttières, regards, caniveaux
- **Couvrir les réservoirs d'eau** (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu, **couvrir les petites piscines hors d'usage**
- **Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes** : débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies, ramasser les fruits tombés et les débris végétaux, réduire les sources d'humidité…

Pour en savoir plus :

Le site de l'ARS Occitanie

Le site du Ministère du Travail, de la santé des Solidarités et des familles

Le bulletin national de suivi épidémiologique de Santé publique France

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr **@ARS_OC**

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 (Montpellier) vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) anne.cianfarani@ars.sante.fr